

Nanterre, le 18 avril 2024

**Nanterre Coop' Habitat condamne fermement la lâche agression
dont a été victime le responsable d'antenne du Petit-Nanterre
ce jeudi 18 avril 2024 au matin**

En arrivant à proximité de son lieu de travail ce jeudi 18 avril 2024, aux alentours de 8h30, le responsable de l'antenne du Petit-Nanterre a été sauvagement agressé par deux individus, cagoulés, en tenue sombre intégrale.

Dès sa sortie de véhicule, notre collègue, apparemment attendu, a été mis à terre, roué de coups, aspergé de bombe lacrymogène. La présence de passant.es a conduit les deux agresseurs à s'enfuir à pied, laissant au sol le responsable d'antenne, en sang.

Après un examen médical et les interventions chirurgicales adaptées à ses blessures, notre collègue s'est vu prescrire une ITT de 4 jours.

Une plainte a été déposée au commissariat de Nanterre dès cet après-midi, l'antenne du Petit-Nanterre est fermée jusqu'à nouvel ordre et une cellule psychologique sera mise en place pour les personnels de l'antenne, choqué.es et particulièrement inquiet.es après cette terrible agression.

Nanterre Coop' Habitat dans son ensemble condamne avec la plus grande fermeté cette attaque préméditée contre l'un de ses agent.es.

Il est inadmissible que des collaborateurs de la Coop' soient ainsi pris pour cible, sans raison apparente ou déclarée.

En agressant des personnels engagés en faveur des locataires et du monde HLM, ce sont les missions mêmes d'un organisme social qui sont attaquées. C'est l'investissement et la rigueur des agent.es qui sont remises en question par de tels agissements, avec une incidence probable sur le sentiment de sécurité de l'ensemble des agent.es de la Coop'. Engagé.es en faveur des résident.es, nos collaborateurs ne peuvent subir des actes de la sorte. L'exercice de leurs missions quotidiennes indispensables se doit d'être respecté et considéré comme il se doit.

Et ce sont également les locataires de la Coop' qui sont directement impacté.es par une telle agression. Avec l'antenne du Petit-Nanterre fermée, ce sont les réclamations des résident.es qui ne pourront être enregistrées et traitées. Avec des personnels exposés à des risques d'agression, arrêtés pour raisons de santé, ce sont les besoins quotidiens des locataires qui ne pourront aboutir.

La Présidence, la Directrice générale, le Conseil d'administration et l'ensemble des collaborateurs de Nanterre Coop' Habitat demandent que l'enquête policière puisse être menée dans les meilleurs délais pour retrouver les coupables de cette agression scandaleuse et appellent tous les Nanterriennes et les Nanterriens au respect permanent à l'égard des agent.es de la Coop', qui travaillent et œuvrent chaque jour pour la satisfaction de nos locataires.

Contact :

Jonathan GILBERG - Collaborateur du Président et Responsable du service Communication
jgilberg@nanterre-coop-habitat.fr